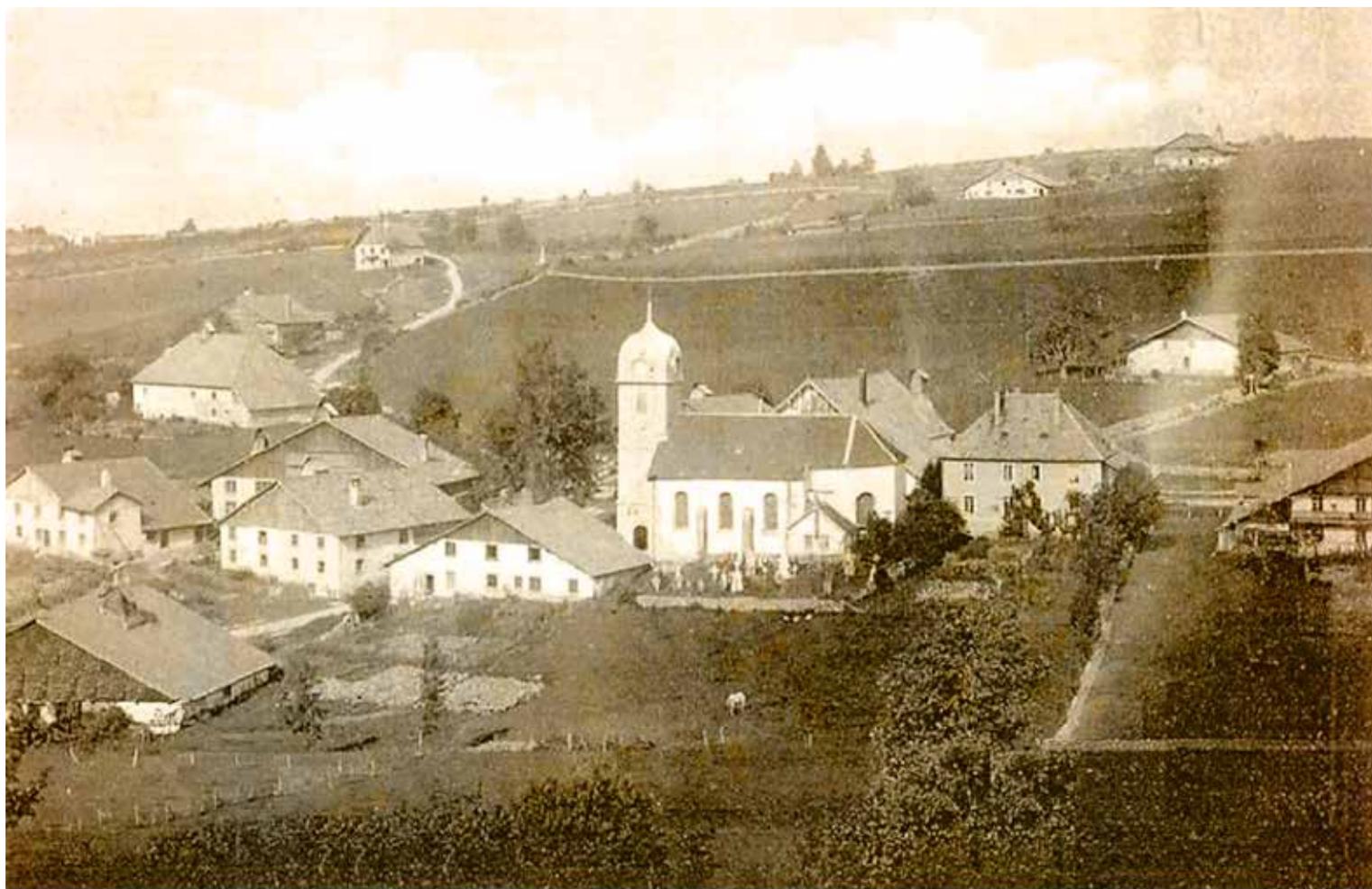


AU FOUR, A LA FONTAINE... LISANT



**Bulletin Municipal 2016**  
**Commune de**  
**Fournets-Luisans**



# Sommaire

- Le mot du Maire
- L'année 2016 en résumé
- Les réalisations et décisions 2016
- Le Budget
- Le carnet
- Permanences secrétariat de mairie
- La forêt communale
- Syndicat de l'Eau
- R.P.I. Fournets-Luisans - Fuans
- Bibliothèque
- Le petit mot des associations
  - Association des Parents d'Elèves
  - Familles Rurales
  - Club du Bel Age
  - Comité des Fêtes
  - La Chasse
  - Chorale «Haut-Doubs Chœurs»
  - Ski-Club du Val de Vennes
  - Les marcheurs du lundi
  - APEHG
  - Association Murs et Murgers
  - Centre de secours d'Orchamps-Vennes
  - ADAPEI section locale de Morteau
- Rappels civiques
- Espaces poubelles
- Photos de classe...

# Le Mot du Maire

À l'instant où j'écris ces mots, nous sommes début décembre et l'année n'est pas tout à fait terminée mais je voudrais commencer par adresser des mots de réconfort et toute ma sympathie aux familles qui ont été confrontées au décès d'un être cher.

Je souhaite la bienvenue aux personnes qui sont venues habiter notre commune au cours de cette année, ainsi qu'aux nouveaux nés de l'année 2016. Ils sont nombreux et témoignent de la vitalité de nos villages.

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui ont rencontré des problèmes de santé et je leur souhaite un prompt rétablissement.

Nous aurons, au cours du mois de décembre, l'occasion de fêter des 90 et 95 ans, félicitations à ces deux personnes !

Je souhaite une bonne retraite à Chantal FAIVRE, employée municipale depuis 14 années, qui nous quitte pour de grandes vacances !

J'en profite pour remercier le personnel communal qui travaille à votre service et à mes côtés quotidiennement.

Je remercie toutes les associations pour les actions qu'elles ont menées au cours de cette année, elles agrémentent la vie de nos villages. Vous pourrez voir dans ce bulletin, tout ce qu'elles réalisent.

La vie de notre commune est de plus en plus conditionnée par les compétences prises par notre Communauté de Communes de Pierrefontaine-Vercel, qui va grandir et accueillir les communes de Naisey-les-Granges, Gonsans, les Premiers Sapins, et certainement Bouclans.

Le 17 décembre démarrera un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ayant valeur de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

La compétence Eau-Assainissement reviendra obligatoirement à la Communauté de Communes le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

De nombreux changements se profilent, ils sont un véritable souci tant pour les élus communautaires que pour les élus communaux et je tiens à remercier les adjointes, adjoint, conseillères et conseillers qui travaillent à mes côtés, pour le temps qu'ils consacrent à la réflexion face à ces nouveaux enjeux.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier à 20 heures pour les traditionnels vœux du Maire et du conseil municipal, et le samedi 14 janvier 2017 à 12 heures pour le repas des Aînés offert par la municipalité.

*Bien cordialement, Votre Maire,*

*Alain Petit*

# L'année 2016 en résumé...

<p><b><u>JANVIER</u></b></p> <p>Traditionnels vœux du Maire Traditionnelle tournée des conscrits Traditionnel repas des Aînés Concours de Tarot du Club du Bel Age Conférence d'Hubert JEANPETIT sur les abeilles</p>	<p><b><u>FÉVRIER</u></b></p> <p>Soirée du Comité des fêtes au Casino de Salins-les-Bains Concert de la St Valentin « Haut Doubs Chœurs » Soirées Raquettes / Raclette au Ski-Club</p>	<p><b><u>MARS</u></b></p> <p>Loto de l'école Sortie Repas-Spectacle à Kirrwiller</p> 
<p><b><u>AVRIL</u></b></p> <p>Banquet des classes en 6 et 1 Repas Grenouilles à Pesmes Début de la déviation de la Route Départementale 461 à Fuans (Poids-lourds) Nettoyage de printemps</p>	<p><b><u>MAI</u></b></p> <p>Marche de Grandfontaine Fête des Mères</p> 	<p><b><u>JUIN</u></b></p> <p>Fleurissement de la commune Feux de la Saint Jean Visite de la forêt communale par le conseil municipal</p>
<p><b><u>JUILLET</u></b></p> <p>Vacances scolaires Choix de l'entreprise VERMOT pour les travaux de finition de voirie à la Louvière</p>	<p><b><u>AOÛT</u></b></p> <p>Fête villageoise nouvelle formule : marche solidaire et repas le midi</p> 	<p><b><u>SEPTEMBRE</u></b></p> <p>Ouverture de la chasse Rentrée des classes Ouverture du périscolaire même le mercredi matin Inauguration Show-Room Myotte-Duquet Habitat Arrivée du Père Baudouin à OV Distribution des bacs jaunes</p>
<p><b><u>OCTOBRE</u></b></p> <p>Opération brioches Vente de bois aux particuliers Remise de la médaille du travail à Sandrine MYOTTE-DUQUET</p>	<p><b><u>NOVEMBRE</u></b></p> <p>Cérémonies du 11 Novembre et décoration de MM. Gabriel FAIVRE-RAMPANT et Francis MYOTTE-DUQUET Tour de l'Espoir à Orchamps-Vennes Repas de remerciements du Comité des fêtes</p>	<p><b><u>DÉCEMBRE</u></b></p> <p>95 ans de Jean-Baptiste GAUME 90 ans de Denise VIEILLE Nouvel An des conscrits à la salle des fêtes Bulletin n°42</p>

# Les réalisations et décisions 2016...

## ➤ Enfance / Ecole

- Au printemps, des devis ont été demandés pour la fourniture et la mise en place de crochets à neige sur le toit de la mairie et de la salle Benoît Chalons, côté cour d'école. C'est l'entreprise FAIVRE-CUENOT - Les Fins - qui a été retenue pour la somme de 1 189.00 € HT soit 1 426.80 € TTC. Les travaux ont été effectués au mois de juillet. Concernant le toit du nouveau préau, des barres d'arrêt de neige ont été commandées à l'entreprise PUGET - Dole - pour un montant de 756.00 € HT soit 907.20 € TTC.
- Au mois d'août, l'entreprise GARDAVAUD, sous-traitante de l'entreprise VERMOT SAS, a réalisé une bande en enrobé dans la cour d'école, le long du bâtiment communal, pour la somme de 7 195.00 € HT soit 8 634.00 € TTC. Le bilan rapporté par les enseignants est positif : les enfants utilisent désormais énormément cette partie de la cour lors des récréations.
- Lors de l'élaboration du budget primitif, le conseil municipal a décidé d'acquérir des ordinateurs portables pour l'école primaire, le matériel existant étant devenu vétuste. Suite à la présentation du devis de l'entreprise Info Réseaux Services - Doubs - d'un montant de 10 128.00 € HT soit 12 153.60 € TTC, pour l'achat de 16 PC portables, une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été transmise en Préfecture. Une opération telle que celle-ci, visant à informatiser les écoles, peut permettre l'attribution d'une participation de l'Etat à hauteur de 25 à 35 %. Le dossier ayant été déclaré complet par la Préfecture, la réponse définitive est en attente afin de connaître le montant de la subvention. L'école pourra donc être équipée du nouveau matériel cet hiver.

## ➤ Bâtiments communaux

- Au mois de juin, le conseil municipal a délibéré sur le devenir de l'ancienne salle de classe du Luisans, vacante depuis la rentrée des classes de septembre 2014. Le résultat du vote (8 voix pour et 3 voix contre) a indiqué la volonté de créer un nouveau logement communal.

Afin de concrétiser l'élaboration de ce dossier, le conseil municipal a validé à l'unanimité au mois de novembre le recours à la Communauté de Communes et à la Fédération SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour ces travaux.

Le logement créé pourra avoir une superficie de 68 m<sup>2</sup> et se situera au rez-de-chaussée de l'ancienne école du Luisans.

Un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été adressé en Préfecture. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

RESSOURCES	MONTANT	TAUX
ETAT DETR	31 250.00 € HT = 37 500.00 € TTC	25 %
AUTOFINANCEMENT (EMPRUNT)	93 750.00 € HT = 112 500.00 € TTC	75 %
TOTAL GENERAL	125 000.00 € HT = 150 000.00 € TTC	100 %

La commune décidera le lancement des travaux suite au rapport de l'étude de faisabilité, qui devrait se réaliser en début d'année 2017.

### ➤ Voirie

- Le déneigement pour la saison 2015-2016 a coûté à la commune :
  - Entreprise CHOPARD-LALLIER : 11 994.24 €
  - GAUTHIER Dominique cour d'école : 600.00 €
  - SERAC sel de déneigement : 1 996.02 €
  - Astreintes et heures employé communal : 3 058.24 €
  - **TOTAL :** **17 648.50 €**
  
- Au cours de l'année, plusieurs panneaux et matériaux de signalisation ont été installés, notamment :
  - Un miroir de sécurité à « La Racine » ;
  - Un panneau « Voie sans issue » à la Racine du Haut.
  
- L'entretien et le balayage de la voirie communale ont été réalisés cette année par l'entreprise FCG (Franche-Comté Goudronnage) - Les Fins - pour la somme de 7 890.00 € HT soit 9 468.00 € TTC. Le conseil municipal a salué la qualité du travail réalisé.
  
- Un appel d'offres a été diffusé cet été pour la réalisation des travaux de finition de voirie à la Louvière et la création d'un trottoir reliant les habitations à l'abribus. L'entreprise qui a été retenue pour ce chantier est l'entreprise VERMOT SAS, avec une offre s'élevant à 84 905.00 € HT soit 101 886.00 € TTC. Les travaux, initialement prévus pour l'automne, ont été retardés. Le 28 novembre, avec un calendrier prévisionnel de 14 jours, l'entreprise a débuté la partie « trottoir » longeant la route montant à la scierie RHD. La voirie et les trottoirs desservant les habitations sont prévus pour le printemps 2017.

## ➤ Urbanisme / Environnement

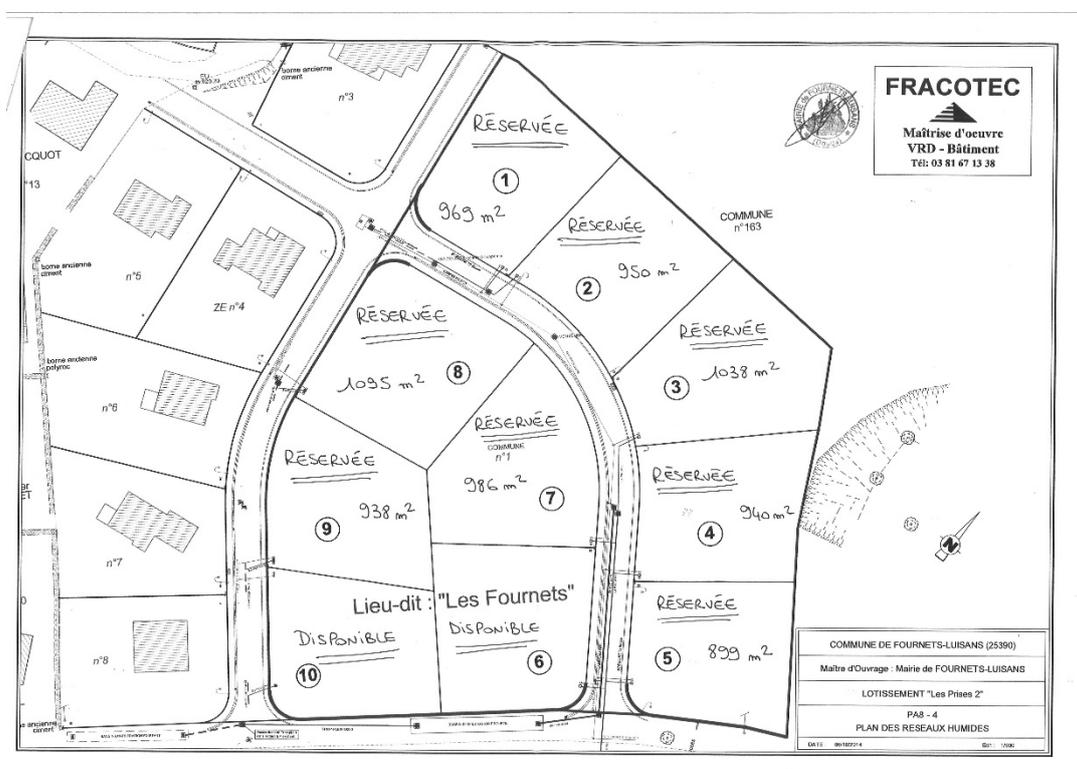
- Pour toute question concernant un permis de construire, une déclaration préalable, un certificat d'urbanisme, n'hésitez pas à joindre M. Ludovic PETERS, instructeur des dossiers d'urbanisme, au 06 86 27 39 09

ou par mail : [l.peters@portes-haut-doubs.fr](mailto:l.peters@portes-haut-doubs.fr)

Cette année, voici le nombre de dossiers instruits pour Fournets-Luisans :

- 10 Permis de Construire (dont 2 dans le lotissement « les Prises 2 »)
- 17 Déclarations Préalables
- 13 Certificats d'Urbanisme d'information
- 1 Modificatif de Permis d'Aménager

- Lotissement « les Prises 2 » :



À ce jour, 8 parcelles sont réservées. **2 sont toujours disponibles**, répertoriées par les numéros 6 et 10 sur le plan. Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie, le tarif étant de 70 € TTC/m<sup>2</sup>.

- Il a été décidé en conseil municipal que les parcelles qui seront demandées par les futurs acquéreurs leur seront réservées durant un délai de **6 mois** après la date où ils ont déposé leur réservation. Passé ce délai sans mouvement de leur part, ils resteront sur liste d'attente mais ne pourront prétendre à la parcelle réservée antérieurement.
- Lotissement « les Prises 1 » : un modificatif de Permis d'Aménager a été déposé pour cette première tranche de lotissement. Le règlement initial n'acceptait pas les annexes indépendantes, seules les annexes accolées au volume principal étaient autorisées. L'arrêté du 18 novembre 2016 modifie le règlement de la façon suivante : « Une seule annexe indépendante par lot pourra être construite. Elle devra présenter une emprise au sol de 20 m<sup>2</sup> maximum et pourra s'implanter

*librement sur la parcelle. » Rappelons également que toute construction est interdite en l'absence de dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme en mairie.*

- Eclairage public : la consommation électrique annuelle de la commune est supérieure à la moyenne. **Sur 115 luminaires, 71 sont à changer** (le mercure étant interdit depuis 2015). Une subvention du SYDED et de la Communauté de Communes est accordée à hauteur de 80% sur les 50 premiers luminaires remplacés, puis du 51ème au 71ème, une subvention à hauteur de 40% peut éventuellement être octroyée. De plus une armoire électrique est à remplacer. Le coût peut varier entre 8 000 et 16 000 €. Au total, le montant maximum, subvention déduite, serait de 29 500 €. En théorie, une économie de 2 800 € / an sera ensuite réalisée. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité lors de la réunion du mois d'octobre d'investir sur ce projet.

## ➤ Agriculture / Assainissement

- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : la Communauté de Communes de Valdahon a presque terminé le contrôle des **assainissements non collectifs**. D'une manière générale, 25% des installations contrôlées sont classés conformes.

### Contrôle des installations d'assainissement autonome :

- Le prestataire de ce service est le cabinet JDBE de Besançon. Ses principales missions sont :
  - Contrôle de fonctionnement des installations
  - Contrôle diagnostic en cas de vente
  - Contrôle de conception et de réalisation des assainissements neufs ou réhabilités.

### Etudes à la parcelle :

- En juillet 2016, le SPANC de la Communauté de Communes a réalisé une consultation groupée de bureaux d'étude en vue de réaliser les études à la parcelle chez les propriétaires. Une convention de partenariat est établie entre le SPANC et le cabinet VERDI Ingénierie.

Le montant de la prestation facturée aux propriétaires demandeurs s'élève à 348.00 € TTC. Tous les usagers peuvent bénéficier de cette offre : le bureau d'études interviendra pour la conception des installations neuves ou à réhabiliter.

Pour profiter de l'intervention du cabinet VERDI, il suffit de remplir et retourner à la Communauté de Communes un bon de commandes (formulaire disponible au SPANC et en mairie). Le SPANC procédera à un suivi de la prestation du bureau d'études.

- Travaux de mise aux normes de la station *d'épuration* : *pour rappel, en 2015, l'entreprise DEGREMONT Services avait effectué la mise en place d'une table d'égouttage afin d'augmenter la capacité de stockage des boues, pour la somme de 132 608.00 € HT. Au mois de novembre 2016, la même entreprise est intervenue suite à la signature d'un avenant pour l'isolation et mise en hors gel de la partie aérienne de la conduite d'alimentation du silo à boues, pour un montant de 1 500.00 € HT.*

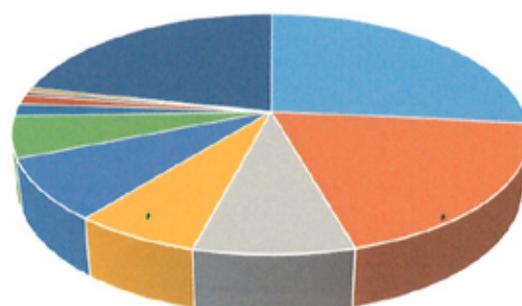
# Le Budget

## Budget Général 2016 - Fonctionnement

Dépenses	
<b>Salaires &amp; charges sociales</b>	<b>106 073</b>
<i>Charges de personnel</i>	83 438
<i>Indemnités des élus</i>	22 635
<b>Enfance - Ecole</b>	<b>77 224</b>
<i>Frais école (hors énergie et fluide)</i>	15 099
<i>Transports</i>	12 169
<i>Contrat Enfance Jeunesse</i>	38 026
<i>Convention petite enfance</i>	10 503
<i>Divers</i>	1 427
<b>Entretien:</b>	<b>33 951</b>
<i>Voies et réseaux (dont 12 984 € de déneigement)</i>	28 188
<i>Matériel roulant</i>	2 530
<i>Bâtiments</i>	2 328
<i>Bureautique</i>	905
<b>Autres achats:</b>	<b>26 599</b>
<i>Fournitures de voirie</i>	12 402
<i>Autres fournitures</i>	6 925
<i>Locations (copieur + nacelle)</i>	3 156
<i>Poste et télécommunication</i>	2 682
<i>Imprimeur</i>	1 434
<b>Energie et Fluide</b>	<b>32 955</b>
<b>Charges financières</b>	<b>22 368</b>
<b>Fêtes et cérémonies</b>	<b>6 649</b>
<b>Assurances</b>	<b>4 820</b>
<b>Subventions aux associations</b>	<b>2 518</b>
<b>Virement assainissement</b>	<b>60 000</b>
<b>Divers</b>	<b>1 899</b>
<b>Impôts, redevances, reversement et contributions obligatoires</b>	<b>87 279</b>
<i>Taxe foncière</i>	19 288
<i>Redevance incitative</i>	846
<i>Reversement CVAE/CFE (à CCPPLV)</i>	7 182
<i>Reversement FNGIR (à l'Etat)</i>	30 723
<i>Gendarmerie</i>	5 784
<i>Gymnase Val de Vennes</i>	7 872
<i>Service incendie</i>	12 631
<i>Divers</i>	2 953
<b>TOTAL</b>	<b>462 335</b>

Recettes	
<b>Impôts et taxes:</b>	<b>251 438</b>
<i>Contributions directes</i>	251 438
<b>Dotations - compensations Etat</b>	<b>96 594</b>
<b>Revenu des immeubles</b>	<b>80 890</b>
<i>Loyers appartements</i>	47 382
<i>Communaux + terrains + divers</i>	21 218
<i>Location Périscolaire</i>	7 000
<i>Location Salle des Fêtes</i>	5 290
<b>Participation RPI</b>	<b>17 798</b>
<b>Versement du budget bois et CCAS au budget général</b>	<b>52 314</b>
<b>Remboursement autres contribuables</b>	<b>7 597</b>
<b>Rbt Familles Rurales sur Salaire</b>	<b>4 600</b>
<b>Occupation du domaine public</b>	<b>3 045</b>
<b>Subv Rythmes scolaires</b>	<b>2 683</b>
<b>Subv pour piscine</b>	<b>1055</b>
<b>FDTP</b>	<b>3821</b>
<b>Subv CAF</b>	<b>2050</b>
<b>Divers</b>	<b>430</b>
<b>TOTAL</b>	<b>524 315</b>

Dépenses par poste



- Salaires & charges sociales
- Enfance - Ecole
- Entretien:
- Autres achats:
- Energie et Fluide
- Charges financières
- Fêtes et cérémonies
- Assurances
- Subventions aux associations
- Divers
- Impôts, redevances, reversement et

## Budget Général 2016 - Investissement

Dépenses	
<b>Remboursement emprunts</b>	<b>232 870</b>
<i>Emprunts</i>	62 870
<i>Rbt anticipé TVA sur travaux école</i>	170 000
Travaux Ecole	17 607
Caserne Orchamps Vennes	2 670
Projecteur Mairie	1 632
Panneaux Routiers	1 806
Velux salle B Chalon + crochets à neige	4 411
Nettoyeur haute pression	936
Raccordement électrique	3 180
Achats divers	461
<b>TOTAL</b>	<b>265 573</b>

Recettes	
Remboursement FCTVA	32 835
Taxe d'aménagement	3 660
Exédent de fonctionnement	88 687
Emprunt Travaux Ecole	66 039
Subv éclairage public	5 034
Dépôt caution	391
Exédent d'investissement	88 689
<b>TOTAL</b>	<b>285 335</b>

## Budget Assainissement 2016 - Exploitation

Dépenses HT	
<b>Charges à caractères générales</b>	<b>41 226</b>
<i>Fournitures non stockables</i>	12 282
<i>Sous traitance (Epanchage)</i>	1 748
<i>Travaux d'entretien</i>	23 581
<i>Suivi agronomique</i>	3 165
<i>Frais postaux</i>	451
<i>Divers</i>	500
Participation Guyans	3 829
Dotations aux amortissements	22 521
Charges financières	3 388
Annulation mandat	-185
<b>TOTAL</b>	<b>71 279</b>

Recettes HT	
Amortissement subvention	10 426
Redevances d'assainissement	23 048
Subventions d'exploitation	159 867
<i>Département (travaux STEP)</i>	82 186
<i>Cerval et agence de l'eau</i>	17 681
<i>Commune</i>	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>193 341</b>

Remarque: virement à la section investissement afin de couvrir le déficit à faire

### Budget Assainissement 2016 - Investissement

Dépenses HT	
Amortissement subvention	10 426
Emprunts	16 658
Déficit reporté	119 468
<b>TOTAL</b>	<b>146 552</b>

Recettes	
Affectation en réserve	2 960
Amortissement subvention	22 521
<b>TOTAL</b>	<b>25 481</b>

### Budget Bois 2016 - Fonctionnement

Dépenses HT	
<b>Charges à caractère général</b>	<b>15 463</b>
<i>Entretien bois et forêt</i>	5 303
<i>Frais de gardiennage</i>	9 505
<i>Divers</i>	655
Virement au budget général	50 000
Divers	706
<b>TOTAL</b>	<b>66 169</b>

Recettes	
Coupe de bois	73 794
Ventes aux particuliers + divers	2 139
<b>TOTAL</b>	<b>75 933</b>

Remarque: la dernière vente 2016 n'est pas payée (42 590 €)

# Le Carnet

## Les naissances

- Jade née le 2/01/2016 à Besançon de Mickaël POULAIN et Cindy GAIFFE
- Anicée née le 23/03/2016 à Besançon de Manuel et Sandra VERMOT-DESROCHES
- Céleste née le 27/03/2016 à Pontarlier de Martial et Pauline TOCHOT
- Ethan né le 23/04/2016 à Pontarlier de Yohan TROUILLOT et Cyriel BERTRAND
- Axel né le 20/05/2016 à Besançon de Jocelyn MOUCHART et Nadège GAUTHIER
- Jeanne née le 30/05/2016 à Besançon de Sylvain SANSEIGNE et Christelle MILLESSE
- Alice née le 9/08/2016 à Pontarlier de Gaël et Heidi VIEILLE
- Baptiste né le 12/09/2016 à Besançon de Fabrice BERTHET et Carméline SAUGE
- Owen né le 20/09/2016 à Pontarlier de Jérémy FUSIER et Mélody OUDOT
- Bastien né le 6/10/2016 à Pontarlier de Gaétan FEUVRIER et Caroline BOILLOD
- Paul né le 15/10/2016 à Besançon de Jean-Michel PETIT et Aurore DROZ-VINCENT
- Charly né le 16/10/2016 à Besançon de Sébastien et Caroline BOURGOGNE

## Les mariages

- Michaël PAWLIK et Aurélie HELBECQUE  
Le 23/07/2016
- Hervé CACHOT et Vanessa CHOPARD DIT JEAN  
Le 10/09/2016

## Les décès

- Jean ROGNON le 8/02/2016 à Flangebouche
- Céleste TOCHOT le 2/04/2016 à Besançon
- André DUMONT le 10/06/2016 à Morteau
- Parania HAWRYLISZYN le 24/07/2016 à Flangebouche
- Henri CHOPARD-LALLIER le 31/07/2016 à Flangebouche
- Cécile COURTOIS le 21/10/2016 à Fournets-Luisans

*Nous souhaitons également la bienvenue  
aux nouveaux habitants !*

# Permanences

## Secrétariat de Mairie

MARDI - JEUDI 10h-12h 14h-17h  
MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI 10h-12h

Tél : 03 81 43 52 81  
Fax : 03 81 43 61 60  
Mail : mairie.fournets-luisans@orange.fr

Le secrétariat de mairie sera fermé du samedi 24 au vendredi 30 décembre inclus.  
Une permanence sera assurée pour inscription sur les listes électorales :  
**Le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h.**

### SALLE DES FETES

Tél : 03 81 43 64 27  
Il est demandé des arrhes à la réservation d'un montant égal à la moitié de la location.  
Un justificatif d'assurance R.C. sera demandé à chaque location.  
Voici les tarifs de location 2017 :

	Personnes de la commune	Personnes extérieures
1 soirée ou 1 dimanche	150 €	250 €
1 week-end	230 €	330 €
1 apéritif ou collation	100 € (Gratuit pour collation enterrement)	150 €

### AGENDA

Vœux de la municipalité	Vendredi 20h	6 janvier 2017
Repas des Aînés	Samedi midi	14 janvier 2017
Banquet des classes 7 et 2	Dimanche midi	23 avril 2017

# La Forêt Communale

L'année 2016 est marquée par un net recul des cours du bois, on constate peu de demande au niveau des transformateurs. Cette conjoncture défavorable, liée à une baisse d'activité générale, engendre une baisse sur notre budget forêt.

Les ventes 2016 s'établissent ainsi :

• Avril : parcelles 34 -35	<b>27 000.00 € (RHD)</b>
• Juin : parcelle 48	<b>6 774.00 € (RHD)</b>
• Chablis : parcelles diverses	<b>4 552.75 € (RHD)</b>
• Septembre : parcelles 30-31 (gros bois – UP – estimation)	<b>7 748.00 € (RHD)</b>
• Octobre : vente aux habitants	<b>2 116.00 €</b>
• Novembre : parcelle 25	<b>42 590.00 € (RHD)</b>
parcelle 20	<b><u>8 701.00 € (RHD)</u></b>
	<b>99 481.75 €</b>

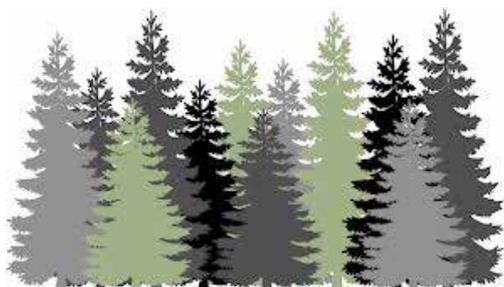
- Contrat Petits Bois : en cours d'exploitation : parcelles 30-31 et parcelle 11 (estimation de 12 000 € par Forêts et Sciages et Locatelli).
- Contrat Gros Bois : en cours d'exploitation, parcelle 45 (estimation de 20 500 € par RHD).

Des travaux sylvicoles ont également été effectués. Il s'agit essentiellement de dégagement de plantations réalisées les années précédentes, de nettoyage de parcelles en vue de les compléter par du regarni et des plantations au printemps 2017.

Voici le détail des travaux commandés à l'ONF :

- Dégagement plantations, parcelle 58 - parcelles 7 et 16 - parcelle 19
- Préparation du terrain + plantation parcelle 3
- Dégagement / préparation du terrain pour du regarni parcelles 2 et 34
- Nettoyement sous couvert parcelle 48
- Peinture : parcelles 4-5-25-26-30-31-36-37-38-39

**Le montant de ces travaux s'élève à 21 600.00 €.**



Votre Garde-forestier,  
Mickaël Viennet

# Syndicat de l'Eau

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable du Plateau des Combes gère le service public d'eau potable et regroupe les communes de :

- Les Combes
- Fuans
- Fournets-Luisans

Le Syndicat est présidé par M. Pierre Vuillemin, adjoint aux Combes. Il est composé de 3 élus par Commune :

- Les Combes : Michel CLERC, André PICHOT et Pierre VUILLEMIN
- Fuans : Jean-Michel CHAUBY, Pierre GUILLET et Daniel KOVACIC
- Fournets-Luisans : Alain PETIT, Thierry COURTOIS et François TOCHOT

Ce syndicat est aidé techniquement et administrativement par M. Alexandre POTIER, technicien à la mairie de Morteau.

Le service est exploité en affermage par la société Gaz et Eaux.

Le contrat se termine fin d'année 2016, un nouvel appel d'offre sera lancé en 2017.

## Quelques chiffres

Le volume vendu en 2015 est de 128387 m<sup>3</sup> ;

Le linéaire de réseaux est de 61.4 kms ;

Le prix du m<sup>3</sup> est de 3.40€.

## Travaux 2016

Cette année, des travaux ont été réalisés à Fuans.

Une conduite a été changée dans la rue principale, vers l'église.

Pour 2017, une expertise sera menée sur le réservoir du Grand Mont, afin de résorber les fuites.

Thierry Courtois et François Tochot





# R.P.I. Fournets-Luisans-Fuans

L'année 2016 a été riche pour nos écoles...

De janvier à juillet, tous les élèves du R.P.I ont travaillé sur le thème de la bande dessinée, du jardin dans tous ses états et ont pu se rendre à la Saline royale d'Arc et Senans pour une journée visite des jardins lors du festival des jardins. Les visites, les ateliers animés autour des lettres, des odeurs, des insectes, du sel ont été d'une grande richesse. Ils ont entraîné nos élèves dans un voyage initiatique au pays de l'imaginaire.

Nos collègues Fred Distel, maître de CM1/CM2 et Damien Guillot, directeur remplaçant maître des CE1/CE2 ont eu leur affectation pour une autre école ou une autre mission. Nous les avons remerciés pour le temps passé au sein du RPI au service des élèves lors de la fête de fin d'année où chacun a pu entrevoir un bref aperçu du travail de l'année 2015/2016.

*« Voici en photos quelques souvenirs des faits marquants de notre début d'année 2016. Merci à ceux qui ont permis toutes ces aventures et qui nous ont offert l'opportunité de devenir grands. »*

*Les élèves*



## Soirée de fin d'année scolaire le 30 juin 2016 aux Fournets.



*Voyage scolaire de tous les élèves du R.P.I à la Saline Royale d'Arc et Senans.*

... Le mois de septembre 2016 a vu arriver de nouvelles collègues dans l'équipe éducative. Voici la répartition des élèves et du personnel :

Ecole des Commènes	PS-MS	Mme Christelle Bedeaux	28 élèves (22 PS + 6 MS)
	GS-CE1	Mme Emmanuelle Pillot (directrice)	26 élèves (11 MS + 15 GS)
Ecole des Fournets	CP-CE1	Mme Colette Revillot	20 élèves (12 CP + 8 CE1)
	CE2-CM1	Mme Sylvia Mougey (directrice remplaçante)	25 élèves (8 CE1 + 17 CE2)
	CM1- CM2	Mme Stéphanie Beuret	31 élèves (13 CM1 + 18 CM2)

Nous comptons actuellement 130 élèves au sein du R.P.I Fournets-Luisans-Fuans

#### **A l'équipe enseignante s'ajoutent :**

- Mme Elisabeth Cassard (ATSEM à l'école des Commènes)
- Mme Aurélie Allemandet (présente tous les matins à l'école des Commènes et assurant l'accompagnement des plus jeunes enfants dans le bus en direction de Fuans)
- Mme Elisabeth DESJOURS (assurant l'accompagnement des plus jeunes enfants dans le bus en direction du Luisans)
- Mme Patricia Vieille (assurant le ménage, la surveillance du bus et du temps de cantine à l'école des Fournets)

*Merci à tout ce personnel qui est un maillon fort au sein du R.P.I*

Mmes Allemandet, Casciaro, Flament, Groperrin, Laurent, Tochot, Vieille et Monsieur Quetel ont été élus représentants de parents d'élèves pour cette année scolaire 2016/2017.

Nous les remercions pour leur engagement.

Les élèves de PS/MS/GS peuvent profiter dorénavant d'un préau construit cet été, d'un équipement en câble pour une meilleure connexion internet dans toutes les pièces de l'école qui permet une utilisation plus fréquente et plus facile du rétroprojecteur. Tout est mis en œuvre pour que les élèves et leurs enseignants aient des conditions de travail adaptées aux exigences actuelles du numérique.

Les élèves de CM1/CM2 se sont rendus à la piscine des Fins en ce début d'année scolaire suivis des élèves de CP/CE1/CE2. Un test anti-panique a été passé par les CE2/CM1/CM2 en vue de préparer la classe de mer qui aura lieu en mai 2017.

Les élèves de MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 du RPI ont pu apprécier le Conte Glacé de la compagnie du Colibri de Besançon à l'occasion du spectacle de Noël offert par l'association de parents d'élèves le 8 décembre à Fournets-Luisans.

Tous les élèves de PS/MS/GS et leurs copains-copines du CP ont applaudi les contes mandarines donnés par la compagnie de la Carotte le jeudi 15 décembre. (Spectacle également offert par l'association de parents d'élèves).

Le lundi 12 décembre, une journée festive-bricolage-pâtisserie fut organisée pour les élèves des Fournets par l'équipe dynamique de l'association des parents d'élèves en collaboration avec l'équipe enseignante : grand moment de partage où grands et petits ont réalisé quelques bricolages et mis leurs papilles en éveil.

Le Père-Noël, n'a pas oublié les élèves du R.P.I. dans sa tournée, soit en se rendant personnellement chez les plus petits d'entre eux, soit en déposant dans les tables d'écolier un présent rempli de lettres, de mots, de phrases... Ce grand homme à la barbe blanche a laissé un courrier de remerciements aux municipalités pour leur générosité envers les élèves du R.P.I.

*Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de nos écoles : les municipalités, l'association de parents d'élèves et ses bénévoles, les employés municipaux et à toutes les personnes, parents ou non, qui apportent leur aide à toutes les activités ou sorties.*

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année :

Que 2017 vous apporte santé, réussite, petits bonheurs, douceur et sérénité.

L'équipe éducative

# Bibliothèque



Durant cette année 2016, la bibliothèque a accueilli 27 familles, le nombre d'adhérents augmente sensiblement d'année en année.

Pendant l'été, la bibliothèque a subi un « désherbage » nécessaire ; des livres jamais empruntés ont été enlevés pour laisser place à des nouveautés, à des ouvrages plus récents.

Merci à toutes les personnes qui donnent des livres ; ceux-ci sont triés et selon leur utilité, souvent mis en rayon.

Merci également à la municipalité pour avoir répondu favorablement à ma demande, ainsi une augmentation de 100 euros est accordée, somme s'ajoutant aux 300 euros dont disposait la bibliothèque auparavant.

Chantal laisse sa place après plusieurs années de ménage effectué, merci et bonne continuation.

La cotisation annuelle est de 6 euros par famille habitant notre commune et de 8 euros pour les communes environnantes. Ces cotisations sont versées au Trésor Public de Valdahon en fin d'année.

Horaires et jours d'ouverture : le samedi, de 9h30 à 11h30

Voici les jours d'ouverture pour l'année 2017 :

Samedi	7 et 28 janvier	11 et 25 février	11 et 25 mars
	8 et 22 avril	6 et 20 mai	3 et 17 juin
	8 juillet	19 août	16 et 30 septembre
	14 et 22 octobre	4 et 18 novembre	2 décembre

Samedi 7 janvier 2017 : Venez nous rejoindre pour déguster la galette et fêter la nouvelle année !

Nous n'oublions pas notre plus fidèle lecteur, Dédé Dumont, qui nous a quittés cette année et qui reste dans nos pensées.

Le prix Goncourt et le prix Goncourt des Lycéens viennent d'être attribués, je vous les conseille vivement pour passer un bon moment.

Bonnes lectures et joyeuses fêtes à tous !

Nicole

# Le Petit Mot des Associations



## Association des Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves a élu le 22 septembre 2016 un nouveau bureau qui est composé de : Gaëlle GONNIN la présidente, Amandine COMBE la vice-présidente et Fanny SCHALLER la trésorière et secrétaire. Les autres membres sont Cyriel BERTRAND, Marianne BULLE, Marie-Laure CHABOD, Virginie CHARDIN, Myriam THOMAS, Pauline TOCHOT, Aurélie ALLEMANDET, Maximin AMIOTTE PETTIT, Angélique HIRSCHY, Corinne GOGUEL, Nathalie GERBER, Marjorie THORAX, Sandra VERMOT DESROCHES, Christophe GUINARD, Géraldine ROBIN.

Voici les dépenses de l'association au cours de l'année scolaire 2015/2016 :

- 662 € pour les divers voyages liés aux spectacles JMF, spectacles Ecole et Cinéma et Coté Cours,
- 2222 € pour tous les transports
- 2012 € pour les sorties et spectacles
- 753 € pour l'achat de deux ordinateurs portables pour Les Commènes + SAV
- 1360 € pour l'achat de fournitures diverses pour les Fournets (panier de baskets, ballons, cordes à sauter, marelles, ...)
- 331 € de frais d'assurances
- 944 € frais divers de fournitures, repas, cadeaux, lots pour loto ...

soit un total dépensé pour nos enfants scolarisés de 8 284€.

Pour pouvoir financer toutes ces sorties et dépenses diverses, nous organisons diverses manifestations qui nous permettent de récolter les fonds nécessaires pour l'année scolaire 2016/2017, nous avons déjà pu programmer certaines dates :

**LES CALENDRIERS** : La vente se fera courant décembre. Ils seront en vente au prix de 3€. La commande a déjà été passée.

**LA VENTE DE CHOCOLATS** : au vu du succès de l'année passée, nous avons renouvelé l'opération cette année et elle nous rapporte 840€.

**LE LOTO** : Il se tiendra le **dimanche 12 Février 2017** à la **salle des fêtes de FOURNETS-LUISANS**  
(merci aux parents qui ont fait des gâteaux l'année dernière)

**MARCHÉ AUX FLEURS** : un marché aux fleurs sera organisé pour la première fois par l'association, la vente se déroulera le dimanche 14 mai 2017 (les conditions sont encore à définir, une note vous sera communiquée ultérieurement).

#### **LA COLLECTE DE PAPIERS :**

Elle existe depuis octobre 2004 et elle continue cette année.

Pour l'année 2015 / 2016, ont été livrées environ 77 tonnes de papiers pour une valeur de 5 422€.

La collecte reste une des plus grosses parties de nos ressources, nous comptons donc sur la mobilisation de chaque parent.

Nous faisons appel à votre bonne volonté pour déposer vos papiers dans nos différents locaux et de continuer cette action, même après janvier 2017 avec la mise en place des poubelles jaunes.

**GRÂCE A LA MOBILISATION DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS, NOTRE ASSOCIATION EST HEUREUSE DE POUVOIR VERSER UNE IMPORTANTE SUBVENTION A L'ECOLE DE FOURNETS-LUISANS, QUI FINANCERA LE VOYAGE A L'ILE D'YEU DE 48 ELEVES DE CE2, CM1 ET CM2 EN MAI 2017.**

#### **Responsables des locaux :**

**A Fuans** : garage sous la salle des fêtes

Nicolas THOMAS 06.71.72.51.40

Fanny SCHALLER 06.49.45.37.73

**A Fournets-Luisans** : local sur la route de la fromagerie

Marianne BULLE 03.81.67.01.44

**Au Luisans** : garage sous l'école

Amandine COMBE 06.37.94.63.43

Les dépôts sont ouverts de 9h à 11h (\* fermé au Luisans)

- 15 octobre
- 5 novembre
- 19 novembre \*
- 3 décembre
- 17décembre
- 7 janvier
- 21 janvier \*
- 4 février
- 18 février \*
- 11 mars
- 25 mars \*
- 8 avril
- 29 avril
- 20 mai
- 10 juin
- 24 juin
- 8 juillet
- 5 août
- 2septembre
- 16 septembre
- 30 septembre

\*dépôt du Luisans fermé

***L'association des parents d'élèves remercie les communes ainsi que toutes les personnes qui donnent de leur temps.***

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour l'année 2017.



# Familles Rurales

Parents et enfants, vous avez des besoins en matière de mode de garde, de structures d'accueil, de loisirs et de culture. C'est pour y répondre que l'association du Val de Vennes s'est créée et poursuit ses activités. Les utilisateurs sont au cœur des décisions prises, car, qui sait mieux que les familles ce qui relève de l'urgent, de l'important, du nécessaire et pourquoi pas de l'envie ? C'est pourquoi le modèle associatif nous semble être le plus adapté pour répondre à ces questions. Effectivement, les bénévoles qui constituent le conseil d'administration sont avant tout des parents qui ont eu la motivation, l'envie de faire entendre leur voix. Vous êtes les bienvenus si tel est votre choix ! Acteurs essentiels du bien-être des enfants, des jeunes et des adultes, les salariés savent par leur positionnement professionnel s'investir prioritairement au service de la qualité et faire des liens avec les usagers et leur famille qui peuvent ainsi prendre confiance.

**Familles Rurales association Val de Vennes** poursuit ses activités dans ce sens. Ainsi, l'association propose des accueils collectifs en direction :

- des plus petits (**service multi-accueil** = halte-garderie/crèche à Orchamps-Vennes),
  - des enfants scolarisés (3 **accueils périscolaires** différenciés sur le Val et **accueil de loisirs** lors des **mercredis**, de **petites et grandes vacances**),
  - des adolescents (**action-jeunes** certains vendredis soirs et camps d'été),
  - et des familles (**ludothèque** à Orchamps-Vennes, Guyans-Vennes et Flangebouche selon les semaines).
- Le **sport adulte** (step, cardio, abdos...) permet aux participants de se retrouver pour bouger ensemble.
  - Les enfants de la **chorale « chœur de mômes »** continuent à enchainer leurs différents publics.
  - Le **groupe lecture** partage avec Marie-Noëlle, bibliothécaire, et des lectrices passionnées leurs coups de cœur en moyenne une fois tous les 2 mois.

**Le périscolaire Fournets-Luisans** fonctionne dans les nouveaux locaux attenants à l'école RPI Fournets-Luisans depuis janvier 2016.

**Le périscolaire est ouvert** : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00-8h30, 11h30-13h30 et de 15h50-18h50, et, également le mercredi de 7h00-8h30 et de 11h10-12h15 depuis la rentrée de septembre 2016.

**Les familles sont accueillies** par Pauline : directrice périscolaire, Sylvie : animatrice permanente sur les matins, midis et soirs, Emmanuelle : midis et soirs, Patricia et Elisabeth sur les temps du midi. L'équipe propose différentes animations sur ces temps d'activités en lien avec un projet pédagogique.

**Les permanences d'accueil administratif** sont : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30-11h15 et les mardis et vendredi de 13h30-15h50.

Ou nous joindre par téléphone aux heures de permanences administratives au : **03.81.44.03.40** ou par mail : [asso.valdevennes@famillesrurales.org](mailto:asso.valdevennes@famillesrurales.org)

Pour les renseignements concernant toutes les activités de l'association, vous pouvez également consulter notre site internet : [www.famillesrurales.org/valdevennes/](http://www.famillesrurales.org/valdevennes/)

# Club du Bel Age



*Lors du remaniement gouvernemental, il a été nommé une «secrétaire d'état aux aînés ». Mais qui sont ces mystérieux «aînés» dont nul, jusqu'ici, n'avait entendu parler ? Il est permis de douter qu'ils soient apparus soudainement, d'un seul coup. Tout laisse à penser qu'ils existaient déjà, mais sous un autre nom. Jadis, dans la nuit des temps, il y avait ce qu'on appelait des **vieux**. Un beau jour, ils ont tous disparu, remplacés par des personnes **âgées**, ce qui était un progrès, tant il est vrai qu'on pourrait avoir de l'âge sans être vieux. Puis l'âge étant devenu le fléau de l'homme moderne, sont apparus les **seniors**, à la satisfaction générale. Reste que senior, ça s'oppose à junior, ce qui est tout de même stigmatisant. D'où l'idée des aînés. Un aîné, ce n'est ni un jeune ni un vieux: on peut être un aîné très jeune, dès la naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur. On reconnaîtra tout de même, que l'un dans l'autre, ça fait du monde. C'est pourquoi je souhaite bon courage à notre secrétaire d'État aux Aînés, elle va avoir du pain sur la planche.*

*La Croix.*

Dans nos villages de Fournets Luisans nous sommes environ 88 retraités qui cotisons au Club du Bel Âge, où l'on se retrouve d'une façon aléatoire autour d'activités diverses. Le plus souvent après une partie de tarot ou de scrabble nous partageons un goûter (4 heures), d'autres fois, un jambon salade, ou une tartiflette, ou une fondue, ou la dégustation des escargots du Tartot, toutes nouvelles idées sont, bien sûr bien venues. En décembre nous fêterons l'anniversaire de Jean-Baptiste 95 ans et de Denise 90 ans. Germaine et GuiGui ont souhaité fêter leurs 80 ans avec nous.

Avec quelques jeunes non retraités nous sommes allés manger les grenouilles à Pesmes.

Suite à l'Assemblée Générale nous sommes allés manger aux Perce-Neige, quant au repas de cet automne nous avons dégusté les spécialités du restaurant d'Entre-Roche à Ville du Pont.

La reprise des activités en 2017 se fera le 10 janvier par le tirage des rois. Le conseil municipal nous invite à son repas annuel le samedi 14 janvier. Le tournoi de tarot annuel se fera le 18 janvier 2017.

En 2016 nous avons eu à déplorer le décès de plusieurs de nos concitoyens.

- Le 8 février le décès de Jean ROGNON.
- Le 24 juillet le décès de la doyenne Parania HAWRYLISZYN.
- Le 31 juillet le décès d'Henri CHOPARD LALLIER.
- Le 21 octobre le décès de Cécile COURTOIS.
- Nous nous associons aux deuils de Marcelle DUMONT

Que leurs familles soient assurées de toute la sympathie des membres du Club et nous leur présentons toutes nos condoléances.

Nous remercions Monsieur le maire et le conseil municipal pour toute la gratitude et le soutien qu'ils ont auprès des aînés.

Nous souhaitons à tous les habitants de nos villages de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

# Comité des Fêtes



L'année 2016 se termine, le nouveau Comité des Fêtes, a pu, grâce aux personnes volontaires, animer notre village.

Nous remercions pour leur aide et présence précieuses les associations :

- Le Club du Bel Age
- L'APEHG (Hameau de Grandfontaine)
- Haut Doubs Chœur (Chorale)
- AICA Fournets Luisans – Fuans (Chasse)
- Le Ski club du Val de Vennes

## **Les Feux de la Saint Jean, le samedi 11 juin 2016**

Nicolas et toute son équipe ont cette fois construit une belle pelleteuse.

Merci à tous ceux qui sont venus l'admirer, se restaurer et assister à son embrasement.



## **La fête villageoise, week-end 20 – 21 août 2016**

Les festivités ont commencé le samedi malgré la pluie, avec 2 animations :

- le tournoi de pétanque qui a réuni 58 amateurs ; la convivialité était au rendez-vous et les plus jeunes ont côtoyé agréablement les plus âgés ;
- un défi famille totalement pris en charge par le ski club, les enfants ont pu découvrir le tir à la carabine laser.

Les crêpes bien chaudes de la chorale ont réchauffé les participants.

La météo était plus clémente pour le dimanche et notre fête villageoise revisitée s'est déroulée dans une bonne ambiance. La formule avec repas du midi et marche familiale, trail le matin a beaucoup plu.

Nous avons eu 48 marcheurs pour la boucle des 3 km, 172 pour la boucle des 8 km et 54 personnes qui ont participé au trail, petits et grands étaient au rendez-vous. Nous avons remis un chèque de 1 274 € à l'Association d'Aide à la Pédiatrie et son Fonds de Recherche du Service Consultations Pédiatrique de l'Hôpital Jean Minjoz de BESANCON.

Le repas du midi, au son de l'accordéon, sous le chapiteau a été apprécié.

Un merci particulier à Jean-Luc et son équipe qui étaient là pour vendre des assiettes de Jambon frites à ceux qui n'avaient pas anticipé ou prévu rester sur la fête après la marche.

Les inscriptions préalables à la marche et surtout au repas ont permis une bonne organisation.

Des animations pour petits et grands ont rythmé l'après-midi.

Les ânes, par leur cabrioles et humeur changeante ont fait de notre course, un tiercé exceptionnel, merci à Thierry et Jean-Louis qui sont dévoués à l'organisation de ce tiercé.

### **Le repas de remerciement, samedi 19 novembre 2016**

Vous êtes nombreux à nous aider, dans l'ombre ou la lumière, tout au long de l'année, pour la réussite de nos manifestations. Nous savons que vous avez tous des vies bien remplies, mais nous avons été un peu déçus de ne voir que très peu d'entre vous au repas de remerciement. Que vous ayez beaucoup ou peu participé, vous étiez les bienvenus.



*Photo François VUILLEMIN*

Nous vous souhaitons pour 2017 :

des sourires, pour chasser la tristesse,  
de l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,  
de la confiance, pour faire disparaître les doutes,  
des gourmandises, pour croquer et déguster la vie,  
du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,  
de la générosité, pour se nourrir du plaisir de partager,  
des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,  
du courage, pour continuer à avancer !

L'assemblée générale est fixée au **vendredi 27 janvier 2017 à 20 h 30 à la salle Benoît Chalons**, nous vous attendons nombreux. Il serait bien qu'on étoffe notre petite équipe.

Catherine, Isabelle et Julie, pour le comité

# La Chasse



L'AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée) de Fournets-Luisans / Fuans forme l'une des plus grandes chasses du secteur, elle avoisine 3000 hectares et compte 49 chasseurs pour la saison 2016-2017.

Six équipes se partagent le territoire. Cette saison, 368 chevreuils, 8 lièvres, 3 points de sangliers adultes et 6 bracelets sangliers jeunes nous ont été attribués.

A ce jour, 8 lièvres et 18 chevreuils ont été prélevés.

Les membres du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Président : COMPAGNE Ludovic
- Vice-Président : TOCHOT Louis
- Secrétaire : QUERRY Edouard
- Trésorier : BALANCHE David
- Membres : CHAUBY Jean-Michel, PEREIRA Fabien, TAPIN Romaric, TOCHOT Martial
- Garde de l'AICA : BAVEREL André

Tous vous souhaitent une bonne année 2017 !



## Chorale « Haut-Doubs Chœurs »

Cette année 2016 se terminera par 2 concerts :

- **Le 25 novembre** au profit du TELETHON organisé à Montlebon avec la chorale Ladamisol ;
- **Le 18 décembre** à 15h, notre concert de Noël à l'église de Loray avec les Voix du Dessoubre et le Chœur des Mômes.

Remontons le temps pour évoquer nos différentes rencontres :

- **Le 29 juin** notre assemblée générale suivie d'un repas, dernier moment partagé avec André et Mireille BOURDENET. Après plusieurs années passées avec nous, ils s'en vont vivre plus près de leurs enfants.
- **Le 28 mai** les résidents de l'EHPAD de Morteau nous attendent pour un moment de détente en chanson.
- **Le 1<sup>er</sup> avril** notre concert traditionnel pour Rétina a été organisé à Fournets-Luisans avec le Chœur des Mômes et Atout Chœur de Bregille.
- **Le 12 février** la soirée Saint Valentin a connu un franc succès.
- **Le 15 janvier** pour fêter la nouvelle année, galettes et bulles sont partagées dans la bonne humeur.

**Une date à retenir pour 2017** : Rétina à Maïche **le 17 mars** à 20h30 avec la chorale St Michel, St Etienne du Russey et la Chœur de Jeanne de Morteau.

Une pensée à M. Henri CHOPARD-LALLIER et Mme Cécile COURTOIS décédés cette année et anciens choristes.

Nous remercions la municipalité, qui nous met à disposition les salles de la commune.

Bonne et heureuse année à tous !

Janine et Maryse



## Ski-Club du Val de Vennes

Quelques flocons de neiges début novembre pour rappeler qu'il faut préparer l'hiver. Pour tout le monde, cela veut dire changer les pneus, rentrer ce qui traîne dehors, abriter certaines fleurs, etc. Pour les bénévoles de l'association de ski de fond du Val de Vennes, cela veut dire qu'il est temps d'aller planter les jalons pour baliser les pistes, de faire le point sur le matériel de location et d'effectuer les petits travaux dans notre local pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Le samedi 19 novembre nous nous sommes retrouvés et avons tout mis en œuvre pour être prêt avant les vraies chutes de neige.

Notre dameur a été bichonné par Christian et va pouvoir effectuer une partie du damage. Cependant, il n'est plus tout jeune et nous ne sommes pas à l'abri d'une panne importante. Pour éviter toute surprise, nous avons signé une convention avec les Communautés de Communes de Morteau et de Montbenoît pour bénéficier de leur dameur plus performant. Après avoir tracé les pistes de Gilley, puis celles des Combes, les chauffeurs viendront tracer une partie des pistes sur Fournets-Luisans. Les heures nous seront facturées en fin de saison. Cela veut également dire que la qualité des pistes sera améliorée.

Infos diverses :

- Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous envoyer un message à l'adresse suivante : skivaldevennes@gmail.com, ou à appeler, en saison hivernale, au 06.47.37.30.27. Nous sommes aussi sur Facebook (« ski de fond du Val de Vennes »).
- Pour les informations concernant l'ouverture des pistes de ski de fond sur tout le massif du jura : <http://www.espacenordiquejurassien.com/>
- L'entretien des pistes coûte cher et prend du temps, merci de ne pas marcher sur les pistes en raquettes ou avec d'autres moyens de locomotion.
- Tarifs 2016/2017, à noter une redevance annuelle sur les pistes du Val de Vennes à 30€

SAISON 2016-2017	SÉANCE			SEMAINE (7 jours)			SAISON		
	Classique	Skating	Raquettes	Classique	Skating	Raquettes	Classique	Skating	Raquettes
Location équipement Adulte	5 €	7 €	5 €	30 €	40 €	30 €	60 €	80 €	80 €
Location équipement Enfant, + scolaire primaire ou 2ndaire	3 €	5 €	3 €	20 €	30 €	20 €	45 €	60 €	45 €
REDEVANCES accès aux pistes Val de Vennes (gratuit pour les - 16 ans)	5 €		-	-		30 €			

En conclusion, nous espérons que ce sera un bel hiver avec une bonne couche, des routes dégagées et du grand soleil... Encore merci à tous ceux qui contribue à la réussite de ce beau projet.

L'équipe « Ski de Fond Du Val de Vennes »



## Les Marcheurs du Lundi

Et voici déjà la période des messages à écrire pour le bulletin municipal !

Pour celles et ceux qui s'ennuient le lundi, venez nous rejoindre devant la salle des fêtes en début d'après-midi.

Bien chaussés, munis de bâtons de marche, pour plus de sécurité, nous partons, au gré de nos envies, des propositions, selon la météo, sur les chemins et sentiers de notre beau secteur.

Nous prévoyons une durée de 2h, 2h30, rarement plus, et nous improvisons selon l'état des chemins.

La cadence est adaptée aux participants.

De temps en temps, nous partons en voiture pour se dépayser un peu.

En octobre, nous avons suivi le circuit des tableaux du peintre Isembart. C'est magnifique ! A REFAIRE !

De jeunes retraités viennent se joindre à nous, vous êtes tous les bienvenus !

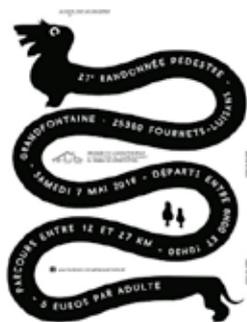
Merci à Claude qui ouvre et ferme les barrières, souvent très tendues !

En période de neige, nous chaussons les raquettes et les circuits sont plus courts car c'est très physique.

Horaire d'hiver : 13h30

Horaire d'été : 14h00 toujours devant la salle des fêtes.

Les marcheurs du lundi vous souhaitent une bonne année avec plein de beaux endroits à découvrir. Nous vous attendons... A bientôt !



## APEHG

Pour la randonnée de Grandfontaine, en 2016, pas de charentaises !

Samedi 7 mai, environ 300 marcheuses et marcheurs n'ont pas manqué le rendez-vous annuel proposé par l'Association pour la Protection de l'Environnement du Hameau de Grandfontaine.

Pour cette 27ème édition, les parcours proposés leur ont permis de (re)visiter Le Collot, Plaimbois-Vennes, Le Moulin de Vermondans, Le Creux de Vennes. Ils ont aussi découvert le personnage de Pierre Lamadou et l'épithète que les habitants de Plaimbois lui ont dédié : "À la mémoire de Pierre Lamadou, étranger il fut notre hôte, son nom dit nos souvenirs, ce monument notre reconnaissance."

Après ce tour des Vennes (le plus long parcours passait par Orchamps, Plaimbois, Guyans et enfin Vennes), lundi 8 mai 2017, au lendemain du second tour des élections présidentielles, l'APEHG vous donne un 28ème rendez-vous. Une confidence, la destination pourrait bien être la tourbière de Noël-Cerneux...

En tout état de cause, en 2017, mets tes chaussettes, tes baskets et cap sur les crêtes !

# Association Murs et Murgers, Patrimoine des Montagnes du Doubs et d'ailleurs

Notre association a grandi en se faisant connaître par ses réalisations en particulier à Grandchaux avec le déplacement et la reconstruction d'un mur de pâture bien visible pour les amateurs le long de la route qui va aux Fontaines. Le travail s'est fait au fil des chantiers-écoles du dimanche (un par mois) et a attiré de nombreux bénévoles et admirateurs.

L'association est fortement sollicitée dans tout le département depuis Malpas à Gonsans en passant par Grandfontaine sur Creuse, Orchamps-Vennes et Sancey pour réhabiliter tous les types de murs de pierre sèche séparant les propriétés. Ils sont cadastrés et nous essayons de les retrouver pour faire un inventaire de ceux qui existent, grâce aux cartes topographiques, aux photos aériennes...

Aujourd'hui, Murs et Murgers nettoie et répare les magnifiques murs en dalles nacrées encadrant la voie romaine qui descend des Cerneux de Laval-Le-Prieuré au Moulin Girardot en vue d'un nouveau sentier de randonnée. L'année 2016 n'a pas manqué d'autres actions : rencontres avec le Conseil Régional, interventions pour la préparation du futur Parc Naturel Régional, démonstrations à l'office de la Chasse dans le cadre de l'exposition « roulante » sur Louis Pergaud, au marché bio du Bélieu, au Festival des Petits Curieux aux Fins, rencontres avec nos amis Suisses à Saignelégier et avec les dirigeants du Parc du Haut-Jura...

Tous nos efforts ont pour but de sensibiliser un maximum de personnes à la conservation de ce patrimoine de plus en plus menacé, un patrimoine ancestral légué par des générations d'hommes tenaces et appliqués.

Bonne année à toutes et à tous en attendant votre visite et vos encouragements.

Tout le monde est bienvenu !



# Paroisse St François d'Assise du Val de Vennes

Presbytère du Val de Vennes :

3 Place Saint Pierre

25390 ORCHAMPS-VENNES

Permanences : jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 11h

Offrande Messe 17 € / Mariage et Obsèques 136 €

Tel : 03.81.43.51.77

Fax : 0826 385 970

e-mail : paroisse.valdevennes@orange.fr

## **Vous envisagez de vous marier à l'Eglise...**

Pour des questions de préparation et de réservation des lieux (églises) il est très important de prendre contact avec le presbytère **un an avant** de vous marier. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter le mariage si ce délai n'est pas respecté.

Après la première rencontre avec le prêtre, une journée de préparation (un dimanche généralement) vous est proposée avec d'autres couples. La célébration est alors envisagée avec le prêtre qui célébrera le mariage.

## **Préparation aux baptêmes :**

Vous vous adressez à la cure du Val de Vennes, aux permanences **trois mois** avant la date du baptême, nous limitons le nombre à sept par dimanche. Une soirée de préparation est organisée plusieurs fois dans l'année avec d'autres parents pour découvrir le sens du Baptême et préparer la célébration.

## **Pour les obsèques :**

Soit par l'intermédiaire des Pompes-funèbres ou par vous-même, vous contactez le presbytère du Val de Vennes. En cas d'absence suivez les instructions du répondeur et laissez un message.

# Centre de Secours d'Orchamps-Vennes



À l'heure d'écrire ces quelques mots, nous ne sommes pas encore à la fin de l'année 2016. Il reste encore 40 jours d'activité opérationnelle pour établir les statistiques 2016. Le bilan 2015 était de 321 interventions ; au mois de novembre 2016 nous étions déjà à 327 interventions, ce qui correspond à un départ par jour pour le centre d'Orchamps-Vennes.

L'année 2016 est intense entre l'activité opérationnelle, la formation, les astreintes, et les réunions de suivi de chantier qui accompagnent les travaux de notre future caserne.

Le déménagement dans nos locaux : un outil que l'on attend depuis longtemps avec impatience, et qui sera un grand changement pour nous tous pour l'année 2017. Une caserne qui sera fonctionnelle pour tous et une efficacité accrue pour les départs en intervention.

Je tiens à remercier les entreprises et collectivités du Val de Vennes qui laissent partir nos pompiers en journée pour porter secours, elles sont le premier maillon de cette chaîne de secours.

Vous aurez tous la possibilité de venir nous rendre visite après notre installation dans notre nouvelle structure, mais aussi d'être acteur dans le recrutement de Sapeurs-Pompiers HOMMES ou FEMMES : **pourquoi pas vous !**

Vous pouvez vous engager dans une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers dès l'âge de 12 ans, ou entrer dans une caserne à l'âge de 16 ans jusqu'à 50 ans.

Merci pour l'accueil que vous réservez à nos pompiers lors de la présentation du calendrier de notre Amicale.

**NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONNES FETES DE FIN D'ANNÉE AINSI QUE TOUS NOS VŒUX POUR 2017 !**

Le Chef de Centre,

Adjudant/Chef Jean-Louis JOUILLEROT



L'association ADMR du Val de Vennes est un service d'aide à domicile dont le but est d'améliorer la qualité de vie ou d'aider chacun face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

Pour remplir au mieux cette mission et répondre aux besoins des personnes aidées (120), l'association se compose de 19 salariés, 14 bénévoles et une secrétaire locale.

Pendant les périodes de vacances, plusieurs jeunes étudiantes du secteur rejoignent (parfois depuis plusieurs années) l'association pour remplacer les salariés.

L'association propose différents services :

- Aide aux personnes âgées et en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap
- Aide aux familles avec enfants
- Service de téléassistance qui permet d'être relié 24h /24,7j/7 à une centrale d'écoute
- Portage de repas.

Depuis le 7 novembre 2016 Madame Alexandra Boesch de Loray a été élue nouvelle présidente en remplacement de Monsieur Jean-Marie Courtois.

Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à Jean-Marie qui, bien qu'ayant quitté la fonction après 15 années de présidence, avait à nouveau accepté d'en assurer l'intérim suite à la vacance du poste.

Jean-Marie reste administrateur au sein de l'association où ses conseils avisés sont les bienvenus.

Le 11 mai à la salle des fêtes d'Orchamps-Vennes, les personnes aidées et les personnes de plus de 80 ans du secteur présentes, ont apprécié la prestation de la Valdanelle (groupe folklorique de Valdahon) avant de partager un goûter préparé par les bénévoles.

En liaison avec la bibliothèque d'Orchamps, des séances de cinéma gratuites sont proposées en après-midi depuis cet automne.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et toutes les personnes qui nous accueillent généreusement lors de la traditionnelle vente de fleurs au printemps.

Toute l'équipe ADMR vous présente ses meilleurs vœux.

Bureau des services ADMR : 12 grande Rue 25390 Orchamps-Vennes tél : 03 81 43 69 57

Mireille vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30

# ADAPEI Section Locale de Morteau

Tout d'abord, en février, la délégation mortuacienne « Nous Aussi » est née.

« Nous Aussi » est l'association française des personnes en situation de handicap intellectuel. Sa devise est « Ne décidez rien pour nous, sans nous ». La délégation de Morteau, soutenue par la section locale, a de nombreux projets qui sont en cours de réalisation ou qui ont déjà abouti. Par exemple, organiser une soirée musicale dans un bar, un défilé de mode, rencontrer et échanger avec les étudiants, améliorer l'accessibilité et faire changer le regard sur le handicap.

Quant à la section locale, au cours de l'année, trois voyages culturels ont eu lieu, pour les travailleurs de l'ESAT et les résidents du foyer de vie à Gilley.

Ces voyages ont été financés par le Vide-Grenier, qui a lieu chaque année le premier weekend des vacances de la Toussaint.

Cette année encore, la population des 36 communes qui compose la section locale de Morteau, a répondu avec générosité aux bénévoles qui leur proposait la brioche de la solidarité.

Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre accueil et votre aide si précieuse, de la part de toutes les personnes en situation de handicap.

Grâce à vos dons, la section locale de Morteau met en place des actions favorisant l'autonomie, développe des activités de loisirs, culturelles et sportives, et travaille à la formation des personnes qu'elle accompagne.

Nicole Gauthier,

Présidente section locale de Morteau de l'ADAPEI du Doubs



*Voyage au Lac Léman*



*Photo Goumi*



*Photo Goumi*

***Remise de la médaille du travail à Sandrine  
MYOTTE-DUQUET le 29 octobre 2016***

# Rappels civiques

## ➤ ELECTIONS 2017

L'année 2017 sera riche au niveau électoral :

- Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril pour le premier tour, et le dimanche 7 mai pour le second.
- Les élections législatives se tiendront les dimanches 11 et 18 juin. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Afin de pouvoir voter, il est évidemment impératif d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas déjà fait, merci de venir effectuer cette formalité en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les demandes d'inscription seront prises en compte jusqu'au samedi 31 décembre inclus (une permanence aura lieu de 10h à 12h).

## ➤ RECENSEMENT

Les jeunes nés en octobre-novembre-décembre 2000 et ceux nés en 2001 sont invités à venir se faire recenser en mairie dès qu'ils auront atteint l'âge de 16 ans.

**Pourquoi ?** Pour être enregistré et permettre la convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Comment ?** Soit par internet, soit en se rendant à la mairie du domicile. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Pour tout renseignement : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## ➤ MATERIEL BRUYANT

Merci de prendre bonne note des horaires à respecter pour l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse...) :

*Arrêté préfectoral 1616 du 19/04/1990 :*

Les jours ouvrables	De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis	De 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés	De 10h à 12h

## ➤ VITESSE DANS LE VILLAGE ...

Pour rappel, c'est :



## ... PARKINGS :



# Espaces Poubelles

A l'automne 2016, chaque foyer a reçu un bac jaune individuel, répertorié par une puce. La mise en service se fera **au 1<sup>er</sup> janvier 2017**. Les bacs jaunes seront ramassés en porte à porte, en même temps que les bacs noirs, tous les 15 jours. Chacun recevra un calendrier de la Communauté de Communes.

Cela signifie que les **zones de tri**, auprès desquelles chacun devait apporter ses déchets cartons et plastiques, **seront abolies**. Ne resteront en place que les bacs à verre, aux endroits habituels.

**Afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces bacs jaunes, et pour répondre à toutes les questions que vous vous posez, une réunion de sensibilisation à ce sujet est organisée avec PREVAL Haut-Doubs,**

**le SAMEDI 21 JANVIER 2017 à 10h30 à la Salle des Fêtes.**

**Venez nombreux !**

Pour toute question relative au ramassage des ordures ménagères, ou en cas de déménagement, emménagement, merci de contacter la société **COVED au 03.70.48.80.03**.

Pour les encombrants, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de :

- Valdahon : toute l'année de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h45 (samedi 16h45)
- Orchamps-Vennes : tous les samedis de l'année de 8h30 à 11h et le mercredi du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre de 16h30 à 18h.
- **Des vignettes sont disponibles en mairie afin de pouvoir se rendre aux déchetteries de notre communauté de communes.**

**Petit rappel civique :** cette année encore, des sacs d'ordures ménagères ont été retrouvés en pleine nature. Les personnes responsables ont été identifiées et verbalisées par une amende de 150 euros. Merci d'être respectueux de la nature !

# Mémo tri



## Emballages recyclables



Plastique :  
**Bouteilles / flacons  
uniquement**



Petits emballages  
en carton



Briques  
alimentaires



Emballages  
métalliques



Papiers, journaux,  
publicités, cahiers,  
livres...



Aérosols  
(produits alimentaires  
ou d'hygiène)

En vrac  
sans sac

## Les erreurs de tri du bac jaune, c'est fini !



Pots et barquettes  
en plastique



Sacs et films  
en plastique



Barquettes  
en polystyrène



Objets en plastique



Mouchoirs,  
lingettes, couches



Reste de  
nourriture



Gobelets



Boîtes en bois

ORDURES  
MÉNAGÈRES



Textiles, linges,  
chaussures

BORNE  
TLC



VERRE

BORNE  
VERRE

Vous avez un doute  
une question ?

Contactez Préval Haut-Doubs  
Les Petits Planchants 25303 Pontarlier Cedex  
[www.preval.fr](http://www.preval.fr)

N° Vert 0800 970 071

© 2016 Préval Haut-Doubs

## ***Les reconnaissez-vous..? (voir au dos !)***

### **Les Fournets 1972**

En haut de gauche à droite : Bernadette QUERRY / Evelyne PICHOT / Sylvie CHOPARD-LALLIER / Isabelle DROMARD / Edith FAIVRE-RAMPANT / Anne JEANPETIT / Eliane MYOTTE / Christine BORNE

2<sup>ème</sup> rang debout devant M. Hubert JEANPETIT : Rémi POURCHET puis debout : Maryse CHOPARD-LALLIER / Fabienne CATTET / Isabelle POURCHET / Florence MYOTTE-DUQUET / André QUERRY / Didier JACQUOT / Pascal QUERRY / Nadine MYOTTE-DUQUET / Philippe BORNE / Mme Jeanne JACQUOT (cuisinière) / Mme Marie-Thérèse JEANPETIT

3<sup>ème</sup> rang debout : Joëlle CHOPARD-LALLIER puis assis : Nathalie MYOTTE-DUQUET / André PICHOT / Ghislaine FAIVRE-RAMPANT / Ghislain VIEILLE / Fabienne FAIVRE-RAMPANT / Philippe MYOTTE-DUQUET / Catherine PUPA / Thierry MYOTTE-DUQUET et au bout à genoux Christophe COURTOIS

Dernier rang assis par terre : Emmanuel VIEILLE / Yves POURCHET / Christian QUERRY / Thierry COURTOIS / Alain CATTET / Éric MYOTTE-DUQUET / Raphaël VIEILLE / Éric BORNE

### **Le Luisans 1974 ou 1975**

En haut de gauche à droite : Christiane JAY / Christophe GUINARD / Pascal BOBILLIER / Nicolas FAIVRE / Claude FAIVRE / Marie-Christine LEGAIN / Catherine JAY / Gisèle VIEILLE / Marie-Aimée ROGNON

En bas de gauche à droite : Véronique MARTIN / Martine BOBILLIER / Nathalie GUINARD / Christelle GUINARD / Sylvie DUMONT / Marie-France DUMONT / Pascal MARTIN / Gérald GAUTHIER / René DUMONT / Jacky BOBILLIER

*Institutrice : Martine JOSEPH et sa fille, avec une salopette et les cheveux frisés, tout devant.*



*Les Fournets 1972*



*Le Luisans 1974 ou 1975*